

Arrêtés de nomination d'institutrice.

Numéro d'inventaire : 2008.03726 (1-16)

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1970

Description : Feuilletés pré imprimés et complétés à l'encre ou au stylo.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 138 mm

Notes : Arrêtés de nomination de Mme Dehurtevent-Pont, entre 1939 et 1970.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Nom du département : Pas-de-Calais

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 17 pages

Lieux : Pas-de-Calais

INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

NOMINATION
à titre provisoire

Arras, le 31 AOUT 1967 196

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DU PAS-DE-CALAIS

à M me Dehurtevent - Pour

à Arras Rue de
Cambrai

rectoral
titulaire
stagiaire
remplaçant
J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté de ce
jour, je vous ai délégué dans les fonctions d'institutrice
à l'école d g.
de Amas Marchand en remplacement
de M Bucquet - Houin

Je vous prie de m'accuser réception du présent avis de
nomination par retour du courrier et de vous rendre à
votre poste pour le 15-9-67

Le procès-verbal ci-contre devra m'être adressé, dûment
rempli, le jour même de votre installation.

L'Inspecteur d'Académie,
Pour l'Inspecteur d'Académie
l'inspecteur adjoint,



[Signature]

N. B. — Si vous avez à subir les épreuves pratique et orale du C. A. P.,
vous devrez en aviser votre Inspecteur primaire dès votre installation.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 7 OCT 1943 194

L'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais

à M Dehertevant - Pont

à

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté de ce jour, je vous ai délégué dans les fonctions d'institut ^{stagiaire} ~~rice~~ ^{intérimaire} à l'Ecole de de Moyelles Godault (Godault) en remplacement de M pr exercer à Isbergues P. à Balquesg

Je vous prie de m'accuser réception du présent avis de nomination par retour du courrier et de vous rendre à votre poste pour le 1^{er} OCT 1943

Le procès-verbal ci-joint devra m'être adressé, dûment rempli, le jour même de votre installation.

L'Inspecteur d'Académie,



[Signature]

N. B. — Si vous avez à subir les épreuves pratique et orale du C. A. P., vous devrez en aviser votre Inspecteur primaire dès votre installation.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-de-CALAIS

NOTE DE SERVICE

à M^{me} Schusterent Pont
à Heberg.

Par décision de ce jour, je vous ai délégué dans les fonctions d'intérimaire pour assurer provisoirement le service de la classe de M^{me} Aukema
Institutrice. à Heberg. (Pont à Boigny).
Ecole g.

Lorsque le titulaire de l'emploi rentrera, vous serez automatiquement relevé et vous aurez à m'aviser (ainsi que votre Inspecteur Primaire) de la date à laquelle vous aurez cessé votre travail.

Vous me ferez aussi connaître, en me rappelant votre adresse personnelle que vous restez ou ne restez pas à ma disposition pour occuper tout emploi que je pourrais vous attribuer par la suite.

Arras, le 30/9/41

L'Inspecteur d'Académie

W. Haubert

